

Relogement d'un locataire et frais de deplacement

Par stef25_old, le 03/07/2007 à 15:50

bonjours,

suite a un degat des eaux j'ai du reloger mon locataire le temps des travaux le relogement etait situé a une dizaine de km de son appartement son lieu de travail etant situé dans la meme commune que son appartement, il me reclame aujourd'hui des frais de deplacements pour les km suplementaires qu'il a du parcourir pour se rendre a son travail

dois je repondre favorablement et si oui comment dois je calculer ces frais de deplacement